

de fierté filiale: *Honneur à la Province de Québec!* En repoussant l'injure lancée contre mes compatriotes au lendemain du recensement de 1901, (*Honte à la Province de Québec*), je n'ai pas dit que tout était parfait dans nos écoles, que notre organisation scolaire était supérieure à celle des autres provinces à tous égards. C'est le contraire qui est vrai. Dans cette même brochure, dont on a dit tant de mal, je prêche énergiquement le progrès, signale les lacunes et secoue l'apathie. La page citée plus haut et celles qui seront reproduites plus tard le prouvent.

M. l'abbé Camille Roy, professeur à l'Université Laval et écrivain distingué, a écrit ce qui suit à l'appui de ma thèse, dans ses *Propos Canadiens*, page 199:

"Nous ferons remarquer au lecteur que les chiffres fournis par M. Magnan sont empruntés, pour les provinces autres que celle de Québec, à des documents officiels. Quant aux chiffres qui concernent la province de Québec, ils ne peuvent être qu'approximatifs. Dans notre province, l'éducation et l'instruction des enfants, ne sont pas tout entières à la charge de l'Etat ou des municipalités. Beaucoup d'écoles, de couvents et de collèges sont indépendants du trésor provincial. Ces institutions, en général très prospères, ont donc un budget très considérable qui n'apparaît pas dans le rapport annuel du Surintendant de l'Instruction publique".

Honneur à la Province de Québec! n'a donc pas été écrit dans le but d'endormir notre population, en lui laissant croire que tout est parfait chez nous en matières scolaires. Non, loin de là. A plusieurs reprises, dans ce livre, je rappelle aux parents et aux commissions scolaires les graves devoirs qui leur incombent.

La vérité historique avait droit à cette explication, que je donne sans aucune préoccupation de polémique.

C.-J. MAGNAN

HYGIENE

LA CIGARETTE

Ce petit article, qui semble inoffensif, on en consomme des millions dans notre Province.

Que les adultes se nicotinent à leur guise par l'abus de la cigarette, nous sommes bien forcé de les laisser faire; mais que des enfants s'intoxiquent quotidiennement par l'usage du tabac, c'est une anomalie que l'on ne devrait plus tolérer. N'est-ce pas une triste chose que cette manie qui porte notre petite jeunesse à fumer comme des cheminées d'usine? La cigarette aujourd'hui, le petit coup demain, et voilà notre gamin mûr pour la rue et le sergent de police. C'est le côté moral, celui-là.

Le dégât physique n'est pas moins désastreux.

Le développement de cette proposition nous entraînerait trop loin. Nous y reviendrons.

Nous prions aujourd'hui nos dévoués instituteurs et institutrices de combattre de toutes leurs forces l'usage de la cigarette chez les enfants qui leur sont confiés.

Cette croisade vient au moment opportun; c'est un corollaire obligé de la croisade contre l'alcool.

J.-G. PARADIS, M.D.